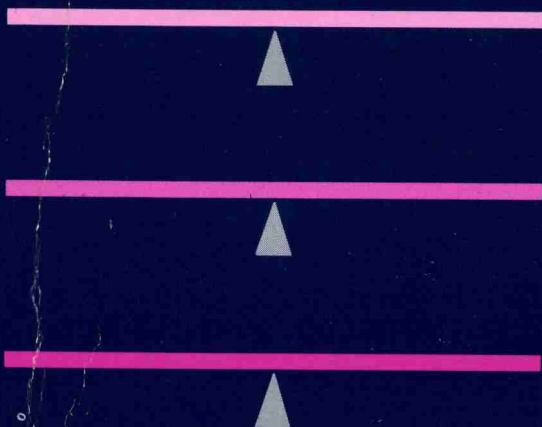


UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



MONNAIE ET BANQUES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Jean Mathis



EDICEF/AUPELF



UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



MONNAIE
ET BANQUES
EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Jean Mathis

EDICEF

58, rue Jean-Bleuzen
92178 VANVES Cedex

Dans la série ÉCONOMIE, GESTION

(EDICEF-AUPELF)

Comptabilité privée (*G. Castellino, P. Romelaer*)

Le marché des changes et la zone franc (*D. Marteau, X. Bruckert, D. Tang*)

Pratique du marketing en Afrique (*R. de Maricourt, A. Ollivier*)

Gestion financière de l'entreprise et développement financier (*E. Cohen*)

Dettes extérieures et ajustement structurel (*M. Raffinot*)

Analyse économique et stratégie d'entreprise (*D. Soulié*)

La maîtrise des budgets dans l'entreprise (*H. Bouquin*)

Monnaie et banques en Afrique francophone (*J. Mathis*)

(NEAS-AUPELF, diffusion EDICEF)

Économie politique pour l'Afrique (*M. Diouf*)

Je remercie Catherine AUBÉ pour son aide à la mise au point du manuscrit.

J. MATHIS

Diffusion HACHETTE, EDICEF ou ELLIPSES selon pays

© EDICEF, 1992

ISBN 2-85-069786-9

ISSN 0993-3948

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (6 bis, rue Gabriel Laumain – 75010 Paris).

Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

La collection Universités Francophones

Le présent ouvrage s'inscrit dans la collection Universités Francophones de l'UREF, que nous avons créée afin de répondre à des besoins qui s'expriment avec de plus en plus de force et d'évidence dans le monde francophone.

Il s'agit, dans certains cas, de combler des lacunes concernant des domaines de la connaissance intéressant l'ensemble de la communauté scientifique et universitaire. Dans d'autres cas, les ouvrages traitent de thèmes liés au développement : médecine tropicale, agronomie tropicale, sciences vétérinaires, génies appliqués au développement... – thèmes qui font l'objet, par ailleurs, de recherches dans le cadre multilatéral francophone.

Cette collection correspond également à l'objectif que s'est fixé notre Université d'associer étroitement chercheurs et enseignants d'expression française d'Europe et d'Amérique du Nord à ceux de l'Afrique, du Maghreb, de l'Océan Indien, d'Haïti, du Liban, d'Asie du Sud-Est et d'une façon générale, tous les chercheurs qui utilisent le français comme moyen de communication scientifique, pour la rédaction d'ouvrages scientifiques ou didactiques et de revues de recherche.

Enfin, les ouvrages de cette collection sont vendus dans les pays en développement à un prix réduit de moitié afin de les rendre encore plus accessibles au large public d'étudiants que nous voulons atteindre.

Cette politique d'édition et de large diffusion internationale s'inscrit, plus largement, dans le cadre des programmes mis en place par l'UREF pour renforcer l'usage du français comme une des grandes langues des sciences et des techniques de demain.

Professeur Michel Guillou
Recteur de l'UREF
(Université des réseaux d'expression française)

Plan de l'ouvrage

Introduction	9
 Première partie : Généralités	
 CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME BANCAIRE ?	
1.1. Les banques	13
1.2. Les banques centrales	15
1.3. Un schéma du système bancaire	18
1.4. Pourquoi les banques existent-elles et quel est leur rôle dans le développement	20
<i>Annexe</i> : les bilans des institutions monétaires	24
 CHAPITRE 2 : UN SCHÉMA DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE	
2.1. Bilan et compte de résultat	29
2.2. Taux d'intérêt, crédits distribués et dépôts collectés	30
 CHAPITRE 3 : LES STATISTIQUES BANCAIRES	
3.1. La classification des organismes financiers	35
3.2. Les bilans disponibles	36
<i>Annexe</i> : Enchaînement des trois situations et de la position nette des gouvernements	39
 Deuxième partie : L'activité bancaire : distribution du crédit et collecte des dépôts	
 CHAPITRE 4 : LA DEMANDE DE CRÉDIT PAR LES AGENTS NON FINANCIERS	
4.1. La demande de crédit par les entreprises	51
4.2. La demande de crédit par l'État	53
 CHAPITRE 5 : LE CONTRÔLE DU CRÉDIT	
5.1. La mise en œuvre du contrôle du crédit	57
5.2. Les différentes catégories de crédit	58
5.3. Le contrôle direct du crédit et du refinancement	58

5.4. Les taux du refinancement et des concours aux Trésors	63
5.5. Les conditions débitrices	65
<i>Annexe</i> : Intérêts débiteurs au Congo	66

CHAPITRE 6 : LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT

6.1. L'inefficacité du contrôle du crédit par les quantités	69
6.2. Les effets pervers du contrôle par les taux	73
6.3. L'évolution récente des crédits distribués	73

CHAPITRE 7 : LA DEMANDE DE MONNAIE

7.1. Le motif de transaction	86
7.2. Le motif de spéculation	89
7.3. Le motif de précaution	93
7.4. La demande de monnaie	93
7.5. La trappe de liquidité	94

CHAPITRE 8 : LA MASSE MONÉTAIRE

8.1. La masse monétaire dans les pays africains de la zone franc	97
8.2. La masse monétaire selon la Banque de France	101
8.3. Les conditions créditrices	105
8.4. L'évolution récente de la masse monétaire et de sa structure	107

Troisième partie : La crise des systèmes bancaires d'Afrique francophone

CHAPITRE 9 : L'ANALYSE DE LA RENTABILITÉ BANCAIRE

9.1. Éléments de comptabilité bancaire	115
9.2. Les résultats des banques au cours des années récentes	117
9.3. La rentabilité	120
9.4. La rentabilité bancaire au cours des années récentes	122

CHAPITRE 10 : LA CRISE ET LES MOYENS DE LA SURMONTER

10.1. Solvabilité et liquidité	125
10.2. Un exemple de retraitement des comptes des banques	126
10.3. Les principes fondateurs des systèmes bancaires dans les pays en développement	128
10.4. Les facteurs de la crise des systèmes bancaires	128
10.5. Les mesures de restructuration des systèmes bancaires	131
<i>Annexe</i> : Structure de la propriété du capital des banques de la zone BEAC	134

Quatrième partie : L'équilibre du système bancaire

CHAPITRE 11 : L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME BANCAIRE : ÉLÉMENTS THÉORIQUES

11.1. L'offre de monnaie et l'offre de crédit	144
11.2. L'équilibre des marchés	148
11.3. Analyse de quelques perturbations	150

CHAPITRE 12 : LA DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT

12.1. Les trois marchés: monnaie, titres, opérations non financières	153
12.2. La détermination financière du taux d'intérêt	157
12.3. Le modèle keynesien élémentaire	158
12.4. Une détermination réelle du taux d'intérêt	161

CHAPITRE 13 : L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME BANCAIRE DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

13.1. Une présentation de la situation des institutions monétaires	163
13.2. L'application du schéma théorique	164
13.3. L'équilibre des systèmes bancaires en Afrique francophone	165
13.4. La rémunération des dépôts	173
13.5. La monnaie actif financier unique	174
13.6. La création monétaire au cours de la période récente	176

<i>Annexe 1</i> : Calcul de la situation des institutions monétaires faisant apparaître la base monétaire	177
--	-----

<i>Annexe 2</i> : Coût du crédit dans le cas de rémunération des dépôts	182
---	-----

Cinquième partie : La politique monétaire sous contrainte extérieure

CHAPITRE 14 : LA POLITIQUE MONÉTAIRE

14.1. Objectifs et instruments de la politique monétaire	185
14.2. La politique monétaire en économie fermée	186
14.3. La politique monétaire sous contrainte extérieure	188

CHAPITRE 15 : L'EXTÉRIEUR DANS LE BILAN DES BANQUES CENTRALES

15.1. Le compte d'opérations	193
15.2. Les avoirs et engagements extérieurs	195

CHAPITRE 16 : LA MODÉLISATION DU SECTEUR FINANCIER

16.1. Un cadre comptable financier	201
16.2. Du réel au financier: la transition comptable	203
16.3. Du réel vers le financier: les comportements	205
16.4. Retour du financier vers le réel	207
<i>Annexe</i> : chiffrage des encours financiers au Niger	209

Sixième partie : Le système financier hors-banques

CHAPITRE 17 : LE FINANCEMENT EXTÉRIEUR

17.1. L'aide internationale classée par type d'utilisation	217
17.2. Les statistiques de l'aide remboursable	219
17.3. La place du financement extérieur et la part du secteur public dans l'ensemble des ressources financières	220

CHAPITRE 18 : LA FINANCE INFORMELLE

18.1. Le crédit formel à l'agriculture	225
18.2. Le crédit informel	227
18.3. L'épargne informelle	229
18.4. Bienfaits ou méfaits de la finance informelle	230

Septième partie : La banque dans les pays développés

CHAPITRE 19 : LA DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE DANS LE CADRE DOMESTIQUE

19.1. De la banque traditionnelle au rapprochement du marché	235
19.2. Des ressources plus diversifiées et mieux rémunérées	237
19.3. Vers une plus grande flexibilité de l'actif	241
19.4. Les opérations hors bilan et les OPCVM	243

CHAPITRE 20 : L'ACTIVITÉ BANCAIRE INTERNATIONALE

20.1. D'un système bancaire domestique à un système bancaire international	249
20.2. L'activité internationale traditionnelle	251
20.3. Les euro-notes facilités	252
20.4. Les opérations hors-bilan	253

CHAPITRE 21 : LES NOUVELLES CONDITIONS
DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

21.1. La nécessité d'une gestion dynamique du bilan	259	
21.2. Le risque de crédit	261	
21.3. Le risque de liquidité	263	
21.4. Le risque de taux	264	
21.5. Le risque de change, risque spécifique de l'activité bancaire internationale	267	
21.6. La réglementation prudentielle des banques : vers un accord international	268	
<table border="1"><tr><td>Notations</td></tr></table>	Notations	271
Notations		

Introduction

La compréhension des systèmes bancaires en Afrique francophone nécessite à la fois celle d'un certain nombre d'éléments de théorie bancaire et monétaire et celle du contexte institutionnel dans lequel ces systèmes opèrent. On veut, dans cet ouvrage, faire alterner l'analyse institutionnelle et l'analyse théorique de façon à ce que chacune éclaire l'autre.

Le plan adopté résulte de cet objectif. Une **première partie** regroupe un certain nombre d'éléments introductifs répartis en trois chapitres. Un premier chapitre répond à la question : qu'est-ce qu'un système bancaire et quelle contribution peut-il apporter au développement ? Il le fait à partir de l'observation des bilans des banques commerciales et des Banques centrales. À cette occasion, les objectifs et les moyens de la politique monétaire sont brièvement évoqués. Le chapitre deux propose un schéma théorique de l'activité bancaire sous ses différents aspects : distribution du crédit, collecte des dépôts, fixation des taux d'intérêt. Un troisième chapitre présente les statistiques bancaires disponibles ; il conviendra de s'y reporter chaque fois que nécessaire lors de la lecture des chapitres suivants.

La **deuxième partie** propose un examen de l'activité bancaire en Afrique francophone. La monnaie et le crédit sont analysés aussi bien du point de vue des agents non financiers que de celui des banques.

La **troisième partie** analyse la crise qui a secoué les systèmes bancaires africains au cours de la dernière demi-décennie. Sa manifestation ultime a été l'insolvabilité des banques, mais celle-ci n'est que la conséquence d'une diminution rapide de la rentabilité de l'activité bancaire. Une méthode simple d'analyse de celle-ci précède l'exposé du déroulement de la crise et des moyens susceptibles d'y porter remède.

La **quatrième partie** opère la synthèse de ce qui la précède en analysant comment les comportements des banques, des banques centrales et des agents non financiers conduisent à un équilibre des différents encours financiers demandés et offerts.

La **cinquième partie** développe l'effet de la politique monétaire sur l'équilibre du système bancaire en insistant sur la contrainte extérieure imposée par l'appartenance à la zone franc. Dans cette partie est également proposée une modélisation simple du secteur financier destinée aux prévisions monétaires et financières préalables aux décisions de politique monétaire.

Une **sixième partie** donne un aperçu des relations financières qui ne transitent pas par les banques ; les agents non financiers entrent alors sans aucun intermédiaire dans une relations de créancier à débiteur. Dans les pays d'Afrique francophone il s'agit essentiellement du financement extérieur et du financement informel.

Enfin une **dernière partie** propose une ouverture vers les systèmes bancaires des pays développés. Les opérations bancaires sont, dans ces pays, beaucoup plus complexes et diversifiées. Il a semblé utile d'en proposer un aperçu afin de donner au lecteur la capacité de juger de la pertinence des nombreuses propositions allant dans le sens d'une diversification des opérations des banques des pays en voie de développement inspirée des techniques bancaires des banques des pays développés.

L'appartenance à la zone franc est une donnée des systèmes bancaires d'Afrique francophone qui conditionne toute compréhension, même rudimentaire, de ceux-ci. La zone franc est omniprésente dans tous les développements qui suivent. Il est donc nécessaire, ne serait-ce que pour comprendre le vocabulaire, de préciser brièvement ce qu'est la zone franc, avant même d'aborder le premier chapitre.

La zone franc est constituée de la France (France métropolitaine, Départements et Territoires d'outre-mer, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon) et d'autres pays indépendants qui, mis à part les Comores et la Principauté de Monaco, sont regroupés dans deux unions :

- l'UMOA (l'Union Monétaire Ouest-Africaine) à laquelle appartiennent le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo,
 - la zone BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale) qui regroupe le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.
- On s'intéressera dans cet ouvrage uniquement aux deux unions monétaires.

L'appartenance à la zone implique l'acceptation d'un certain nombre de règles. Les plus importantes peuvent être regroupées en deux catégories : celles qui définissent l'existence d'une zone monétaire et celles qui précisent les rapports entre les membres de la zone et la France. On se contente pour l'instant de mentionner les premières ; les secondes, qui concernent essentiellement l'activité des Banques centrales ou celle des Trésors publics, seront examinées plus loin.

Les principes de définition de la zone franc sont ceux que doit respecter toute zone monétaire pour justifier ce qualificatif ; ils sont, pour l'essentiel, au nombre de trois.

- **Liberté des transferts** : à l'intérieur de la zone, les transferts de fonds sont libres. En contrepartie, les pays africains s'engagent à appliquer une réglementation des changes harmonisée avec celle de la France.
- **Convertibilité illimitée** : les diverses monnaies de la zone sont convertibles entre elles sans limitation.

Les deux unions monétaires émettent chacune leur propre monnaie dont la dénomination abrégée est la même, le Franc CFA qui signifie soit Franc de la Communauté Financière Africaine dans l'UMOA soit Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale dans la zone BEAC. Dans les deux cas un Franc CFA vaut 0,02 Franc français.

- **Parités fixes** : la parité entre le Franc CFA et le Franc français est fixe. Contrairement à d'autres mécanismes de change fixe (tel celui en vigueur dans le Système Monétaire Européen), la parité fixe ne résulte pas d'interventions des banques centrales sur un marché des changes destinées à contenir les fluctuations du change à l'intérieur de marges de fluctuation. Les monnaies sont converties sur la base d'un taux fixe.

Le PIB (produit intérieur brut) peut, enfin, servir à fixer les ordres de grandeur de l'importance économique des deux zones et du pays qui constituent la composante africaine de la zone franc ; il vaut en 1989, en milliards de FCFA : 7 500 pour l'UMOA, 5 900 pour la zone BEAC et 59 pour les Comores.